

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

Ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Albert, tenue le 5 mai 2014 à 19h30, au bureau municipal, au 25 rue Des Loisirs.

Sont présents :
Mélanie Vogt, conseillère
Dominique Poulin, conseiller
Colette Gagnon, conseillère
Diane Kirouac, conseillère
Alexandre Bergeron, conseiller
Michel Ducharme, conseiller

Tous formant le quorum sous la présidence du maire, Monsieur Alain St-Pierre. Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire de la réunion.

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 30.

Mot du maire

Le maire, Monsieur Alain St-Pierre, souhaite la bienvenue à tous. Il félicite le Cercles de Fermières pour leur exposition annuelle qui a eu lieu dimanche le 4 mai. Il souligne la fête des mères prochainement et rappelle à tous que la distribution d'arbres et de compost se fera dans la semaine du 27 mai. Monsieur St-Pierre précise que la rencontre est enregistrée pour permettre une facilité lors de la rédaction écrite du procès-verbal.

2014-042 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que l'ordre du jour du 5 mai 2014 soit adopté et que le varia demeure ouvert.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-043 Adoption du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2014

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 7 avril 2014 soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-044 Approbation des comptes pour la période du 7 avril 2014 au 5 mai 2014

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'adopter les comptes à payer suivants, tels que présentés au journal des déboursés, dont une copie a été remise à chacun des membres du conseil lors de la séance par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Et, il est **résolu** à l'unanimité des conseillers, d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer les dits comptes à payer :

Registre des chèques #2248 à #2293 au montant de 168 642.77\$;

Adopté à l'unanimité des conseillers

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-hauts.

Signé, ce 5 mai 2014.

Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

2014-045 EXP résolution pour mandat modification règlement de zonage

Attendu que suite à une modification portant le numéro 316, du règlement numéro 200 du schéma d'aménagement de la MRC d'Arthabaska, la municipalité doit modifier son règlement d'urbanisme afin de s'y conformer ;

Attendu que la municipalité a reçu une offre de services de la compagnie EXP qui consiste à effectuer certaines modifications au plan d'urbanisme, aux règlements de zonage et de lotissement afin d'effectuer une concordance au schéma de la MRC ;

Attendu que la municipalité fera, par la même occasion, certaines modifications aux règlements ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la municipalité accepte l'offre de 3450.00\$ de Monsieur Alexandre Deragon de la compagnie EXP.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-046 Dossier Jean-François Labbé

Attendu que Monsieur Jean-François Labbé a fait une demande pour enterrer un fossé sur sa propriété en avril 2012 ;

Attendu que cette demande lui a été accordée par la municipalité et ce à certaines conditions ;

Attendu qu'une plainte a été formulée à la MRC par un citoyen concernant la manière dont le fossé a été fermé ;

Attendu que la MRC est venue vérifier les travaux de fermeture et en a conclu qu'il ne s'agit pas d'un fossé mais bien d'un cours d'eau ;

Attendu que la municipalité a avisé Monsieur Labbé de cette situation et a demandé à celui-ci de remettre le fossé dans son état naturel ;

Attendu qu'en décembre 2013, aucun travail en ce sens n'a été effectué par Monsieur Labbé. Donc, la municipalité à procéder à ces dits travaux ;

Attendu que suite au réaménagement du cours d'eau, Monsieur Labbé a déposé une réclamation à la municipalité concernant l'argent engagé pour la fermeture du fossé ;

Attendu que Monsieur Labbé ne peut fournir toutes les factures appuyant le montant de 3050.00\$ demandé ;

Attendu que la municipalité a offert à Monsieur Labbé, un montant de 2000.00\$ avec quittance finale et aucun autre recours ;

Attendu que Monsieur Labbé a refusé ce dit montant ;

Par conséquent, il est **proposé par** Madame Mélanie Vogt, conseillère

Que la municipalité fasse une offre finale à Monsieur Labbé avec quittance pour un montant de 2500.00\$.

Il est **adopté** à l'unanimité des conseillers

2014-047 Projet pilote pour une écoroute à Saint-Albert - MTQ

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'appui du Ministère des transports(MTQ) expliquant un projet pilote d'une écoroute ;

Attendu qu'une écoroute d'hiver est une route faisant l'objet d'un mode d'entretien différent des méthodes habituelles durant la saison hivernale ;

Attendu que ce programme vise à diminuer les effets négatifs des fondants sur l'environnement tout en conservant la sécurité routière ;

Attendu que cette écoroute sera d'une longueur approximative de 3.6km se situant sur la rue Principale, appartenant au MTQ ;

Il est **proposé par** Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que la municipalité appui le projet d'écoroute du MTQ tout en mentionnant une zone plus à risque sur cette route entre le 1318 et 1340 Principale.

Il est **adopté** à l'unanimité des conseillers

2014-048 Résultats des soumissions de pavage 2014

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a demandé des soumissions pour la réparation d'asphalte ;

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions les résultats, avant taxes, sont les suivants :

Smith Asphalte Inc.	174.00\$ /TM
Pavage Veilleux	173.49\$ /TM

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert accorde le contrat au plus bas soumissionnaire soit : Pavage Veilleux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-049 Addenda à la résolution 2014-023

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la résolution numéro 2014-023 aurait dû se lire tel qui suit :

Résultats des soumissions diverses 2014

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a demandé des soumissions pour le fauchage, le traçage des lignes blanches, la fourniture & l'épandage d'abat-poussière et le balayage de la chaussée ;

Attendu que suite à l'ouverture des soumissions les résultats, avant taxes, sont les suivants :

Fauchage

Les Entreprises Alain Bélanger et Fils	17 653.53\$ / 3 ans
David Bailey 9253-4015 Québec Inc.	16 367.53\$ / 3 ans
Les Entreprises Pascal Bégin	17 361.23\$ / 3 ans

Traçage de ligne sur pavé

Lignes Maska	200.06 \$/km
Gestion Pro-Ligne	275.00 \$/km
Dura-Lignes Inc	226.50 \$/km

Abat-poussière calcium 35% / litre

Les Entreprises Bourget inc.	0.3138 \$/litre
Sablère Warwick	N/A

Balayage de la chaussée

Planage d'asphalte Expert	1330.26\$ / 3 ans

Proposé par Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert accorde les contrats aux plus bas soumissionnaires soit : David Bailey pour le fauchage, Lignes Maska pour le traçage de lignes sur le pavé, Les Entreprises Bourget inc. pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière sous forme de **chlorure de calcium liquide 35%/litre** et Planage d'asphalte Expert pour le balayage de la chaussée contrat de 3 ans ;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2014-050 Renouvellement entente avec Point Limite

Attendu que l'entreprise Point Limite a fait parvenir à la Municipalité son contrat de renouvellement de l'entente pour le service de raccompagnement pour la salle communautaire du Pavillon du Général Maurice Baril;

Attendu que le coût est de 500.00\$ par année;

Proposé par Monsieur Michel Ducharme, conseiller

Que la Municipalité de St-Albert renouvelle son entente pour le service de raccompagnement avec Point Limite aux termes et conditions indiqués au contrat.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-051 Résolution d'appui à l'envol des passionnés

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'appui, de l'Envol des passionnés, pour la tenue d'une randonnée de vélo ;

Attendu que cette randonnée prévoit circuler sur les routes de Saint-Albert le 17 mai 2014, en étant escorté par la Sûreté du Québec ;

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la Municipalité de Saint-Albert autorise cette randonnée à vélo sur ces routes lors de son édition 2014.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-052 Canon projecteur

Attendu que la municipalité, en partenariat avec la FADOQ de Saint-Albert, ont fait l'installation d'un canon projecteur dans la salle du pavillon du Général Maurice Baril ;

Attendu que suite à l'installation, des fils pour la connexion sont nécessaires ;

Attendu que la municipalité a demandé un prix à Technique SM et que celui-ci est de 147.00\$ plus taxes.

Il est **proposé par** Madame Colette Gagnon, conseillère

Que la municipalité achète les fils nécessaires pour le projecteur.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-053 Vente de terrain – Renée Beauregard

Attendu que la Municipalité cèdera un terrain d'une superficie de 21 800.0 mètres carrés à Madame Renée Beauregard et M. Franco Lemay, terrain portant le numéro civique 829 rue Principale sur les lots 784-7 et 860-2 ;

Proposé par Monsieur Dominique Poulin, conseiller

Que la Municipalité de Saint-Albert cédera ledit terrain au montant de 60 000\$ plus taxes soit 68985\$ et autorise Madame Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire trésorière, et Monsieur Alain St-Pierre, maire, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Albert l'acte notarié pour la vente de ce dit terrain;

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-054 Dépôt des états financiers 2014 de l'OMH de Saint-Albert

Proposé par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller

Que les états financiers pour l'année 2014 de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Albert soient adoptés, tel que déposés.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2014-055 **Levée de la séance du 5 mai 2014**

Proposé par Madame Diane Kirouac, conseillère

Que la séance du 5 mai 2014 soit levée à 20h25.

Alain St-Pierre, maire

Suzanne Crête, Directrice générale/
Secrétaire-trésorière